

Bruxelles le 17 Avril 2016

LETTRE OUVERTE d'Yvonne FELIX-TCHICAYA

**À la descendance d'André Chicar, alias Doé**  
**À Laureate Mberry, nièce, cousine et petite-cousine,**  
**À Serge Felix-Tchicaya, neveu, cousin et petit-cousin**  
**À la Nation congolaise envers laquelle nous avons un devoir de Vérité,**

NOUS, fille et fils, petites-filles et petits-fils, arrière-petites-filles et arrière-petits-fils de Jean FELIX-TCHICAYA, homme politique de l'actuelle république du Congo (« Congo-Brazzaville »), député du Moyen Congo/Gabon, premier député congolais élu en 1945 à l'Assemblée constituante Palais Bourbon Paris, qui siégea à l'Assemblée nationale française jusqu'à la fin de la IVe République (de 1945 à 1959), vice-président et membre fondateur du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui fonda le Parti progressiste congolais (PPC) en 1946, section congolaise du Rassemblement démocratique africain (RDA), et qui mourut en 1961, respecté de tout un peuple, voulons rétablir la Vérité.

Dans les années 40, à la mort de son unique frère André, dit Doé, de l'autre côté du fleuve Congo, Jean Felix-Tchicaya a affectueusement recueilli les enfants de celui-là, en noble cœur d'oncle qu'il était. Il leur a même prêté son nom. Il n'a toutefois pas demandé à les adopter, ce qui montre clairement que les enfants de son frère ne sont pas les enfants de Jean.

Depuis plusieurs décennies une partie de la descendance d'André, entre autres Lauréate Mberry et Serge Felix-Tchicaya, respectivement petite-nièce et petit-neveu de Jean Felix-Tchicaya, et non petite-fille et petit-fils de Jean Felix-Tchicaya - que la vérité soit dite - - rétablissons ici une vérité : Jean Felix-Tchicaya est leur grand-oncle et non leur grand-père. Le grand-père de Lauréate et Serge est André Chicar dit Doé-, dans sa recherche obstinée d'une légitimité politique, filiale usurpée, s'autoproclame descendance directe de Jean, se complaisant honteusement à ignorer la vraie descendance de Jean, abusant les plus hautes autorités de l'État, et les institutions congolaises, africaines, françaises et autres. Et avec l'aide de leurs amis, passés de la connivence à la complicité, Lauréate et Serge dérobent un ensemble de documents importants appartenant au patrimoine historique et culturel de Jean Felix-Tchicaya. Ils font obstacle à la présence à la cérémonie officielle de remise de médaille à titre posthume, de la fille aînée de Jean, son seul enfant encore en vie, alors qu'elle y est invitée par les autorités. Ils prétextent auprès de ces mêmes autorités qu'elle est malade et l'évincent ainsi d'un moment d'hommage important à son père. Ce ne sont ici que des exemples parmi d'autres de ce que nous vivons depuis longtemps.

La folle ambition emplie de turpitudes ne peut justifier le mensonge, l'usurpation, le vol, la captation ni la manipulation. Cette situation nous est intolérable et nous fait souffrir dans notre cœur, dans notre chair et dans notre conscience. Ces imposteurs nous volent notre origine et nous humilient. En agissant ainsi, ils se déshonorent et portent atteinte à l'honneur de celui dont ils veulent se revendiquer. Enfin, ils conduisent les autorités à commettre des erreurs et à inscrire dans le récit de l'histoire du Congo et de Jean Félix-Tchicaya des contre-vérités.

Jean Felix-Tchicaya appartient à l'Histoire du Congo, mais il appartient d'abord à sa famille la plus proche. Le linge sale se lave au sein du cercle familial, nous le savons. Mais quand les conséquences de certains agissements touchent un acteur fondamental d'un pays, il est du devoir de ses descendants de prendre la parole publiquement afin d'éviter que leurs compatriotes, qui ont droit à une information objective, ne soient trompés, et pour rétablir la digne vérité qu'exige la mémoire d'un grand homme ayant marqué l'histoire du Congo, du Gabon de la France et de l'Europe.

Pour qu'éclate cette vérité, nous sommes prêts à aller plus loin que cette lettre ouverte. Nous sommes prêts à utiliser tous les moyens modernes et juridiques qui prouveront que nous sommes les descendants directs de Jean Felix-Tchicaya. Pour valoir ce que de droit.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ayant étudié l'Histoire de notre continent, de notre pays et de Jean Felix-Tchicaya, nous soutiennent dans notre fier et juste combat.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Yvonne FELIX-TCHICAYA

Et ses enfants : Aleth FELIX-TCHICAYA, Tania TCHICAYA (†), représentée Yannick Massamba-FELIX-TCHICAYA (son fils), Natacha KABA et Asta KABA

Gérald FELIX-TCHICAYA (†)

Et ses enfants : Patrice (†) FELIX-TCHICAYA et Setline FELIX-TCHICAYA

William FELIX-TCHICAYA (†)

Et ses enfants : Patrick FELIX-TCHICAYA, Jean-Claude FELIX-TCHICAYA, Franck FELIX-TCHICAYA et Indira FELIX-TCHICAYA

Paulette FELIX-TCHICAYA (†)

Et ses enfants : Laure DJODJE, Jean FELIX-TCHICAYA alias Papi (†), Yvon DJODJE, Douchka DJODJE, Nando DJODJE et Luigi DJODJE (†)

Et ses nombreux arrière-arrière-petits-enfants

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvonne Felix-Tchicaya'. The signature is fluid and cursive, with the first letter 'Y' being particularly large and stylized.

Yvonne FELIX-TCHICAYA